

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D.2026/55

SEANCE DU 5 JUIN DEUX MILLE VINGT-SIX A DIX-HUIT HEURES TRENTE-

OBJET : Tarifs de la garderie périscolaire - Année 2026-2027

DATE DE CONVOCATION
29 MAI 2026

PRESIDENT : MADAME AUBERT CATHERINE
SECRETAIRE : MADAME REVEL BREE FLORENCE

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19

PRESENTS :
MME AUBERT CATHERINE - MME SASSIER SYLVIE - M FAULIN GUILLAUME – MONSIEUR NOLIUS YVAN - MME REVEL BREE FLORENCE - M DELVAL GILLES - M DIEDRICH GAEL - MME FRANÇOIS ANGELIQUE - MME KOSTRE SUZANNE - MME LORILLU MAUD

PRESENTS 10

EXCUSES AVEC POUVOIR :
MME TOUZE CLAIRE *DONNE POUVOIR A MME SASSIER SYLVIE* - M TERNISIEN FRANCK *DONNE POUVOIR A M FAULIN GUILLAUME* - M ADELAIDE CEDRIC *DONNE POUVOIR A M DIEDRICH GAEL* - MME HIBERT SYLVIE *DONNE POUVOIR A MME REVEL-BREE FLORENCE* - MME MARTIN LAURENCE *DONNE POUVOIR A M NOLIUS YVAN*
EXCUSES SANS POUVOIR : MME GODARD CATHERINE - M BARTHOW REMI - M COUSTIC ANTHONY - M DESVAGERS PHILIPPE

VOTANTS 15

Madame REVEL BREE, Adjointe au Maire en charge des finances, expose ;

7;

Vu la proposition de la Commission Communale « Finances » du 28 mai dernier :

- D’augmenter les tarifs de la garderie périscolaire de 1.9 % pour les cuvervillais et les non-cuvervillais,
- D’appliquer une réduction de 10% pour le 3^{ème} enfant et plus, peu importe la tranche tarifaire. Cette réduction s’applique à/aux l’enfant(s) le(s) plus jeune(s) du foyer.

Vu l’avis favorable de la caisse des allocations familiales du Calvados,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- **Fixe**, à partir du 1^{er} septembre 2026, comme suit les tarifs de la garderie périscolaire pour l’année scolaire 2026/2027 :

Quotient familial	Cuvervillais			Non Cuvervillais		
	Matin					
	T1 0 € à 800.99 €	T2 : 801 € à 1 200.99 €	T3 : Sup à 1 200.99 €	T1 0 € à 800.99 €	T2 : 801 € à 1 200.99 €	T3 : Sup à 1 200.99 €
1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant	1.19 €	1.26 €	1.33 €	1.30 €	1.38 €	1.45 €
3 ^{ème} enfant et plus	1.07 €	1.14 €	1.20 €	1.17 €	1.24 €	1.30 €

Quotient familial	Cuvervillais			Non Cuvervillais		
	Soir					
	T1 0 € à 800.99 €	T2 : 801 € à 1 200.99 €	T3 : Sup à 1 200.99 €	T1 0 € à 800.99 €	T2 : 801 € à 1 200.99 €	T3 : Sup à 1 200.99 €
1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant						
Jusqu'à 17h30	1.70 €	1.77 €	1.84 €	1.81 €	1.89 €	1.96 €
Jusqu'à 18h30	2.88 €	3.04 €	3.18 €	3.11 €	3.25 €	3.39 €
3 ^{ème} enfant et plus						
Jusqu'à 17h30	1.53 €	1.60 €	1.66 €	1.63 €	1.70 €	1.76 €
Jusqu'à 18h30	2.60 €	2.73 €	2.86 €	2.80 €	2.93 €	3.05 €

- **Précise** que toute heure commencée est due,
- **Précise** que tout départ après 18h30 (heure de fermeture de la garderie) sera facturé 1 € par ½ heure de retard,
- **Indique** que si la famille ne fournit pas l'attestation de quotient familial, le tarif de la tranche 3 lui sera facturé,
- **Adopte** le règlement intérieur de la garderie périscolaire.

Le Maire,



Catherine AUBERT